

A LA COLOSSALE EXPOSITION DE MODES QUE VIENT DE FAIRE LA MAISON Z. PAQUET

Et qui a porté l'admiration à son comble, succède...

Une Grande Vente DE Chapeaux, Manteaux, Lingerie, Pour Dames

LA SENSATION du jour est sans contredit une collection de chapeaux...

CHOIX complet de toutes les formes à la mode: Tourmaline, Tam O'Shanter, Sailor (chapeau canotier), forme Cloche, Gipsy, etc.

NOUS en avons pour toutes les bourses à partir de 10 cts en montant

et toutes sont des formes à la mode de cette année.

NOUS avons aussi toutes les dernières nouveautés: Bahans Pompadour, ombres et nuances, Fleurs, Plumes, Ombres, Aigrettes, etc.

POUR ENFANTS: Chapeaux, Carapines et Sun Bonnets en soie, broderie, mousseline, dentelle, etc.

Comptoir des Manteaux

LA PLUS GRANDE IMPORTATION de l'année, à Québec, en Manteaux, Blouses et collets de toutes sortes.

COLLETTES en peluche soie, satin, tulle noir et couleur, avec lais et sequins ou nappes, col en riches de ruban ou de chiffon.

BLouses toutes grandeurs, marces, revers, Revers bleu-marini, tréfilé, noir, argent, pour jeunes filles et fillettes.

MATINEES, corsettes et chemisettes en lawn broad, indienne, etc. etc. rabattu ou droit.

Les prix de nos manteaux DEPUIS \$2.50 couvrent toute la gamme (en montant)

PELISSES pour enfants, cachemire brodée en soie

MANTEAUX ET CHAPEAUX SUR COMMANDE

Les meilleures modistes en manteaux et chapeaux sont attachées à l'établissement

Trousseaux, Lingerie, Corsets et Layettes

COMPLETS de Robes de nuit, Chemises, Pantalons, Cache-corsets, Jupons, Tabliers de dames et enfants, Robes de chambre en soie et indienne.

CORSETS, grande variété, dont les principaux sont les corsets français, le D. & A., le P. C., le Crompton.

CAMISOLE coton, cachemire, soie et laine toutes grandeurs, pour Dames et enfants. (Demandez les marques "Hygiene" et Health Brand")

PRIX INCOMPARABLES Camisoles coton... De 5c en montant laine... 15c

Trousseaux de baptêmes complets Manteaux, Robes et Bonnets, de baptêmes, Davoires, Voiles, Couvertures de berceaux, etc.

VOILES de première communion et parasols de communiantes

EN-CAS, PARASOLS et OMBRELLES pour Dames avec dentelle et insertions, doublures couleur.

Z. PAQUET Nos 167-169-171 RUE ST-JOSEPH 31 mars 1896

Echos de la Capitale

Le discours de M. Ouimet

Une réponse à la "Presse"

Ottawa, 30 mars 1896.

L'hon. J. A. Ouimet a frappé juste dans son discours à la Chambre des Communes, car les gazettes libérales cherchent à le dénigrer et à en amoindrir l'effet.

Nous félicitons sincèrement M. le ministre des Travaux Publics. Il a mis fin aux doutes que jeter dans les esprits ces journaux à qui tous les moyens sont bons pour arriver à leur but.

En démontrant, avec énergie et sans ambiguïté, que le gouvernement était bien décidé à compléter et à mener à bonne fin l'œuvre de réparation et de justice pour laquelle il risque son existence, M. Ouimet a rassuré ceux qui voyaient d'un mauvais œil la dernière tentative des autorités fédérales pour essayer d'en venir à une entente avec le gouvernement manitobain.

En juillet dernier, lorsqu'il a consenti à reprendre sa place à la table du conseil des ministres, M. Ouimet savait qu'il s'exposait à bien des avanies et à bien des injures. Il n'ignorait pas que sa conduite serait très sévèrement et très injustement appréciée et critiquée.

Le devoir, un devoir impérieux, les a retenus à leur poste, et nous en avons la confiance, les événements leur donneront raison.

Déjà la loi réparatrice soumise au parlement a subi sa seconde lecture et le principe de l'intervention a été consacré par la Chambre des Communes, malgré la formidable opposition de M. Laurier et de son parti, appuyés par les ultra-protestants de la province d'Ontario.

Rien ne sera épargné par le gouvernement pour assurer le succès final, et ce succès est maintenant assuré si l'opposition, conduite par un Canadien-français catholique, abandonne son programme d'obstruction systématique à une mesure destinée à rendre à la minorité manitobaine les droits dont elle a été privée par un loi injuste; car il reste assez de temps encore pour bien étudier cette loi en comité et pour en discuter les différentes clauses.

En terminant un article intitulé "La politique" et très sévère pour le gouvernement, la Presse de Montréal nous demande ce que l'Événement pense de la situation, de la conférence, etc.

Nous nous permettons de dire à notre aimable confrère qu'il n'aurait probablement pas écrit cet article si l'ancien ministre connu les faits qu'il commente, car nous croyons en son esprit de justice et de bon sens.

D'abord, nous n'avons pas perdu une semaine parce que le gouvernement a consenti à une conférence avec M. Greenway, à la demande de bon nombre de ses partisans.

Si, mardi dernier, la chambre ne s'est pas formée en comité sur le bill réparatrice, c'est parce qu'une entente est intervenue sur Sir Charles Tupper et l'hon. M. Laurier, entente en vertu de laquelle on a de suite disposé sommairement l'amendement McCarthy, qui aurait pu provoquer une très longue discussion, en vertu de laquelle, M. Laurier s'est engagé à cesser son obstruction et à laisser la chambre se former en comité, hier, sur le bill réparatrice.

En se rendant à la demande du chef de l'opposition et en s'assurant ainsi de sa bonne volonté, Sir Charles Tupper n'a-t-il pas mieux fait que de continuer de jour en jour et sans interruption, une discussion qui semblait devoir s'éterniser.

Prendre les moyens d'empêcher l'obstruction, n'est-ce pas prouver que l'on veut arriver au succès final? Vendredi soir, la Chambre s'est formée en comité sur le bill après avoir en quelques minutes disposé de l'amendement McCarthy, et il n'y a plus maintenant d'ambiguïté possible à la proposition du gouvernement, de discuter les différentes clauses du bill.

Si l'intention dont nous venons de parler n'avait pas eu lieu, nous serions probablement encore à discuter l'amendement Wallace, et après celui-ci il en serait venu une dizaine d'autres qu'il aurait fallu discuter encore.

Dans trois ou quatre jours maintenant, si l'obstruction cesse, on peut disposer, en comité, de toutes les clauses du bill et arriver à la troisième lecture.

Le directeur de la Presse connaissait-il ces faits lorsqu'il a écrit l'article auquel nous faisons allusion?

Quant à la conférence, nous avançons en toute sincérité que nous n'en attendons aucun résultat pratique; mais le gouvernement y a consenti pour prouver à ceux qui croient à la coercition et au despotisme, qu'il voulait—avant d'enlever à la législature de Manitoba le contrôle d'une partie de l'éducation en cette province—éprouver tous les moyens possibles de conciliation.

En se prêtant à ce que la Presse appelle une humiliation, les autorités fédérales ont donné la preuve de leur respect pour l'autonomie des provinces et de leur répugnance à intervenir, sans y être forcés, dans une législation provinciale.

Lorsqu'on retour de nos délégués, il aura été bien prouvé qu'on ne peut rien attendre et rien obtenir de Greenway, que lui et son gouvernement persistent à vouloir persécuter la minorité catholique, toute la responsabilité de la législation réparatrice retombera sur le pouvoir provincial obtenu, qui ne veut pas en

tendre raison et qui reste sourd au cri de la justice et, tout le monde—à part ceux qui le préjugé aveugle abominable, — tout pris politique, comprendra qu'il faut aider le gouvernement à faire respecter la constitution et les lois de l'Empire.

Alors, on aura enlevé à ceux qui disent qu'il ne faut pas prendre Manitoba à la gorge, le dernier prétexte, le dernier subterfuge sur lequel ils s'appuyaient pour s'opposer à la loi réparatrice.

La conférence n'aurait-elle eu ce résultat, que le gouvernement aura été justifiable de l'accepter.

Nous espérons donc encore, malgré que le temps qui reste soit bien court, que le projet de loi finira par être adopté en troisième lecture et que la Presse aura l'occasion de présenter ses excuses à ceux qu'elle condamne aujourd'hui.

Quant à l'Événement, il continuera jusqu'à la fin le travail qu'il a commencé: aider le gouvernement à assurer le triomphe d'une cause juste.

Rien jusqu'à présent, ne nous justifie de dire qu'on cherche à nous tromper, et que l'ajournement de quelques jours, dont parle notre confrère, a été calculé pour faire perdre à la chambre un temps précieux.

Si nous pensions le contraire, ou si nous donne la preuve que le gouvernement n'est pas sincère, notre devoir nous tracerait la ligne de conduite qu'il nous faudrait suivre.

L'Électeur est incorrigible. Vendredi, il écrivait:

"Suivant la procédure parlementaire, la considération de la loi eût dû être ajournée à aujourd'hui.

Au lieu de cela, le gouvernement la renvoyait à mardi prochain, prétextant qu'il importait de discuter aujourd'hui la question de l'exportation du bétail canadien en Angleterre.

Et c'est devant ces faits indéniables, que tout le monde connaît, dont chacun peut vérifier l'exactitude même par les rapports parlementaires des trois derniers mois publiés dans les journaux bleus, que l'Événement avait le cynisme et l'effronterie d'écrire hier ce qui suit:

"L'Électeur continue à mentir. Il écrivait hier:

"Pendant les négociations qui vont avoir lieu, le ministre, pour ne pas se laisser aller, fera mine de pousser sa loi. Il entre dans le programme de s'opposer jour et nuit pour montrer sa "bonne foi."

Le gouvernement non seulement fait mine de pousser sa loi, mais malgré l'obstruction systématique et ininterrompue de l'opposition et de ses nouveaux amis, il la pousse vigoureusement, et si pour la faire passer il est nécessaire de s'opposer jour et nuit à la loi, nous l'espérons au moins, car s'il manquait à ce devoir, que lui impose les circonstances, nous serions les premiers à condamner sa conduite."

L'Électeur a menti pour la millième fois. La discussion n'a pas été renvoyée à mardi; mais quelques heures seulement après qu'il eût écrit ces lignes, la question revenait devant la Chambre et celle-ci se formait en comité sur le bill réparatrice.

Multipiez les mensonges, confrère, ils servent à bien vous faire connaître.

Le successeur de feu l'hon. M. Starnes

Le gouvernement de Québec a actuellement à résoudre une question importante et difficile. Il s'agit de remplir la vacance créée au Conseil législatif par la mort de l'hon. Henry Starnes, et le gouvernement paraît hésiter à donner sa décision, parce que l'élément anglais, l'élément irlandais et l'élément canadien-français se disputent le siège de la division de Salaberry au conseil.

Nous espérons que c'est l'intention du gouvernement Tullon de nommer un Canadien-français.

Mais les Anglais protestants, de même que les Irlandais catholiques seraient intervenus, nous assure-t-on, et réclameraient la succession de M. Starnes au Conseil pour un de ses leurs, alléguant que cette position de conseiller législatif appartient à un homme de leur nationalité, parce que pendant nombre d'années la division de Salaberry a été représentée par un Anglais.

Puisque nos compatriotes anglais ne placent au point de vue national et qu'il s'agit de résoudre une question de patronage, nous n'hésitons pas à réclamer cette position pour l'élément français, parce qu'elle lui appartient en toute justice.

L'élément anglais dans la province de Québec forme à peine un douzième de la population; et, cependant, depuis la mort de M. Starnes, il compte encore au conseil législatif, sur 24 conseillers, six représentants, c'est-à-dire 1/4 de la représentation.

En se basant sur le chiffre de la population, il n'aurait droit qu'à deux conseillers législatifs.

Depuis bien des années, il a eu dans la composition de notre Chambre haute une part trois fois et même quatre fois plus grande que celle à laquelle il avait droit, et jamais jusqu'à aujourd'hui nous avons songé à relever cette disproportion, qui constitue cependant une injustice pour l'élément canadien-français.

Que nos compatriotes anglais et irlandais ne prennent pas ces remarques en mauvaise part; elles ne sont inspirées par aucun sentiment hostile.

En fait de patronage, ainsi que dans toutes les questions qui les intéressent, nous désirons justice pour eux comme pour nous. Et s'ils étaient lésés dans leurs droits, nous serions les premiers à nous ranger de leur côté pour les aider à obtenir au plus tôt le redressement de leurs griefs.

Mais Dieu merci, ici, dans la province de Québec, la minorité n'a pas à se plaindre. La majorité a envers elle tous les égards qui lui sont dus; dans les questions de patronage, elle lui donne généralement la plus grosse bouchée, par

politesse peut-être, mais une politesse qui découle de cet esprit de générosité et de conciliation qui ont toujours caractérisé les Canadiens-français. Cependant la minorité ne doit pas s'attendre que ces sentiments doivent nous porter à l'exagération et à nous dépouiller de tout en sa faveur. Dans la représentation comme dans le service civil, sa part est bien large, même et lorsqu'on la sait si très réduite, on ne peut souffrir sans protester qu'on lui donne davantage au détriment des nôtres.

Nous avons donc confiance que le gouvernement Tullon nommera à cette importante position un Canadien-français, qui fera honneur à cette Chambre, tant par sa position sociale que par ses qualités.

La conférence à Winnipeg

Un seul compromis possible d'après la "Minerve"

Parlant de la conférence, l'organe conservateur de Montréal dit:

Nous hésitons à croire que cette démarche aboutisse à un résultat pratique. Greenway ne sera aucune concession; il ne veut pas en faire.

Un seul compromis est possible, c'est pour la législature de Manitoba de consentir à incorporer dans sa propre législation scolaire tous les principes contenus dans le bill réparatrice.

En lui fournissant ainsi l'occasion d'échapper à l'humiliation la plus grande qu'il soit possible à un parlement provincial de subir, le pouvoir central témoigne de son respect pour l'autonomie de chacun des membres de la Confédération en même temps qu'il affirme son droit de faire également respecter la Constitution.

PETITES NOTES

D'après un journal de Londres, la fortune de la famille Rothschild s'élève à 4,000,000,000.

Un impossible de sir Chs Tupper et des autres membres du gouvernement de quitter le Parlement pour aller à Montréal, le banquet du club conservateur a été remis du 6 au 27 avril.

Nous avons reçu Le Campagnard, journal hebdomadaire publié à Valleyfield par M. Denault, journaliste bien connu. Le Campagnard est très intéressant et bien varié. En politique il est conservateur. Nous lui souhaitons succès.

Une dépêche de Londres annonce que Mme Langtry a rendu à Sir Charles Rivers-Wilson, président du Grand-Traffic, sa splendide maison près de la place Cadogan, qui lui fut présentée par feu Abingdon Baird, le sportsman bien connu. La maison avait coûté £22,000.

PARLEMENT FEDERAL

Les violences de langage de M. Martin

Ottawa, 30.—La nouvelle de la mort subite du colonel Amyot a créé une profonde impression parmi les membres. Quand la Chambre s'est assemblée à 3 heures, une magnifique couronne de fleurs était sur le pupitre de feu le député de Bellechasse.

Toute la séance de l'après-midi a été prise par M. Jos. Martin, qui a discuté sur le bill pour incorporer la Hudson Bay Land & Navigation Co. Il a été fait plusieurs fois rappel à l'ordre, par la violence de son langage.

M. Martin a continué ses remarques à la séance de ce soir. L'intérieur a suivi et a fait connaître sous son vrai jour la carrière politique de M. Martin. Il a sévèrement condamné sa conduite sur ce bill, dont le but est d'avancer les intérêts de la province que M. Martin représente.

MM. Walsh, McDowall, Lister, Davies, Casey, Haggart, Healen, Fraser et McDonald (Huron) ont continué le débat.

Sir CHARLES TUPPER exprime sa surprise que M. Martin s'oppose à ce bill.

M. FLINT propose le renvoi du bill à six mois.

M. MARTIN continue le débat et est rappelé à l'ordre pour ses attaques personnelles contre le ministre de l'Intérieur.

Il était deux heures du matin quand la Chambre s'est formée en comité général sur le bill.

M. Martin a commencé à parler sur la première clause, et l'hon. T. M. Daly propose que le comité se lève et rapporte progressivement.

A 2 h. 45 a. m. la Chambre s'ajourne.

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

SAINT-LAURENT ET GOLFE.—Bonne température moyenne.

Pourquoi l'odoroma

Est-il devenu si populaire au Canada? C'est parce que vous ne pouvez vous en servir quelques jours sans immédiatement constater ses bienfaits hygiéniques pour les dents, les gencives et l'estomac.

DECES

Amyot.—Hier matin, le 30 mars, à sa résidence, à Québec, le lieutenant-colonel G. Amyot, C. B. M. P. pour Bellechasse, à l'âge de 52 ans.

Le corps sera inhumé à la sépulture mortuaire, No. 63, rue d'Autouill, à Québec, mercredi, le 31 mars, à 9 h. 15 a. m., pour la Basilique et de la chapelle Belmont.

Pas de fleurs.

Coudre pour les pauvres

Est un plaisir double quand on se sert d'un fil fort, uni et toujours bon, tel qu'est le

FIL... Clapperton

R & G CORSETS

R. & G. 361-363, Broadway, N.Y.

Paques

YGS CLIENTS OBTIENNENT D'EXCELLENTS

Jambons

Bacon

et autres Viandes Fumées pour Paques.

The LAING Packing & Co. Ltd. MONTREAL.

PAQUES!

Viandes Fumées...

JAMBONS EPAULES PIC NIC BACON, ETC.

Nos viandes étant salées sur le système américain, nos jambons et épaules sont peu salés et la chair est des plus tendres et succulentes.

ACTUEL—FROMAGE des meilleurs fabrications de la province.

Le tout à prix réduits.

F. SIMARD:::

Importateur Direct

Je viens de recevoir mes importations du Printemps comprenant les dernières nouveautés.

COLLETTES EN SOIE COLLETTES EN VELOURS

COLLETTES EN DRAP BLOUSES POUR DAMES

UN SEUL PRIX F. SIMARD, 137, RUE ST-JOSEPH, SAINT-ROCH. Téléphone 2157

ENGIN A VENDRE

Un Engin Horizontal... De Seconde Main 15 Chevaux-Vapeur Chaudière Verticale Excellent état

A VENDRE A BON MARCHÉ S'adresser à Rue de la Chapelle, 140, ST-ROCH, QUEBEC.

Chaussures du Printemps 1896

Je suis heureux d'annoncer à mes clients et au public en général que je puis maintenant leur offrir le plus grand assortiment de NOUVEAUTES EN CHAUSSURES de printemps qui se soit jamais vu à Québec.

Les PATRONS et la COUPE sont du dernier goût, les FORMES les plus nouvelles, le FINI ce que 1896 a de plus CHIC.

Chaussures JAMES pour Dames et Messieurs en très grande variété.

Chaussures Springs Heels pour enfants et jeunes filles, un grand assortiment.

Seuls agents à St-Roch pour la célèbre CHAUSSEUSE WATERBURY, vous garantissant une juste valeur, le prix étant estampé sur la semelle.

Nos prix sont plus que raisonnables, ayant été réduits jusqu'à un point. Venez nous voir pour ce qui n'y a e plus nouveau pour le Printemps de 1896, et à bon marché. Vous serez satisfait.

J. H. BEGIN 121, St-Joseph ST-ROCH

T. LAFRANCE VENTE

Tailleur Fashionable pour Dames et Messieurs... 44 Rue de la Fabrique 44

En face du nouvel Hotel de Ville

Trouve constamment en magasin un choix des plus chic en Robes à Pantalons, Tréfilés anglais, français et canadiens pour Comptes, Draps, Venettes de toutes nuances pour Parfums de Printemps, Serge à habit, noir et couleur, etc.

Coupe, Main-d'œuvre et fini parfait

CONFECTION POUR DAMES

M. LAFRANCE s'occupe spécialement de la confection de Robes, Manteaux et Jupons pour Dames, ce département étant sous sa surveillance immédiate, rien ne laissera à désirer sous aucun rapport.

L'établissement étant maintenant organisé au grand complet, nous sommes prêts à recevoir et exécuter promptement toutes commandes dont on voudra bien nous favoriser.

Sollicitant des Messieurs et Dames de Québec et ailleurs une part de leur bienveillant patronage. J. H. BEGIN, 121, St-Joseph, ST-ROCH.

Excellente... Occasion

De faire vos achats de Tapiss, Linoléums, Rideaux, Tentures, Portières et autres

Articles d'Ameublement de Maison

{ A TRÈS BON MARCHÉ } Pour Argent Comptant

TAPIS TAPESTRY Depuis 25c. jusqu'à 95c.

TAPIS BRUXELLES, Depuis 50c. jusqu'à \$1.25

PRELATS et LINOLEUMS, Depuis 25c. jusqu'à \$1.20

Sur le prix des Rideaux, Portières, Draps à meubles, Broderies, Filés et Garnitures de toutes sortes, Meubles de Salons, de Chambres à coucher, de Bureaux, etc., nous accorderons

Un Escompte de 15 p.c.

La présente offre, tenu-bénéfice à l'avantage du public acheteur, ne sera maintenue qu'à compter d'aujourd'hui jusqu'au 30 avril prochain, notre but étant de diminuer considérablement notre stock, afin de nous préparer pour les arrivages des marchandises d'automne qui commenceront dans le cours du mois de mai.

Jos. Hamel & Cie 62, COTE DE LAPOSTOLLE

Huitres! huitres!

100 QUARTS DE CARAQUET A VENDRE A BON MARCHÉ AU QUART AU DETAIL

A 40 cts LA PINTRE, Chez JOS. JULIEN, Rue St-Jean, Québec

9 mars—10

COMPOSITION. POUDRE LAXATIVE VICHY

Toutes Sortes De Marchandises De Première Classe à Prix Réduits

Scarfs en Dentelles Espagnoles à moitié prix

Cravattes WINDSOR à moitié prix

CRAVATES POUR DAMES

Toute moitié prix, 35c pour 10c, 8c pour 24c.

SCARFS EN DENTELLE

Noires, à moitié prix, 4.25 pour \$2.13, 3 verges de long.

RUBANS

Satin et Soie cordée, tout réduit, 8c pour 7c, 10c pour 6c, 15c pour 12c.

RISEAUX EN DENTELLE

Blancs, tout réduits, 7 verges la paire, \$1.38 pour \$1.11, \$1.52 pour \$1.22, \$1.70 pour \$1.36.

MOUSSELINE EN COULEUR

Toute réduite, 10c pour 8c, 13c pour 10c, 18c pour 15c.

MOUSSELINE BLANCHE

Rayée et carreaux, pour tabliers, 10c pour 8c, 13c pour 10c.

CRETONNES

Toutes réduites, 10c pour 8c, 13c pour 10c, 18c pour 15c, 25c pour 19c.

TOILE A ESCALIERS

Chaque pièce réduite, 15c pour 12c, 17c pour 14c, 19c pour 15c.

HABILLEMENTS JETSEY

Pour garçons, tout réduit, \$2.88 pour \$2.30, \$3.48 pour \$2.79, \$3.75 pour \$3.42.

HABILLEMENTS EN SERGE

Pour garçons, tout réduit, \$2.68 pour \$2.15, \$2.88 pour \$2.31, \$3.10 pour \$2.48.

TOUTES VENTES Strictement comptant

Simons & Foulds RUE DE LA FABRIQUE

À VENDRE OU À LOUER

ÉLEGANTE RÉSIDENCE, Avenue des Érables, quartier des Berthelot. Parfait état. Chauffage à gaz. Ciel et G. H. BARRON, architecte. Conditions de vente exceptionnelles. Le F. BARRON, 25, rue St-Jean.

À LOUER LE SPACIEUX MAGASIN, No. 5, rue St-Jean, occupé par Berthelot. Ciel, marchandises de musique, sera loué à bon marché pour un magasin. S'adresser à M. BARRON, 25, rue St-Jean.

À LOUER LOCEMENTS - Le No 201, rue Fleurie, 1er étage. Le No 201, rue Fleurie, 2e étage. Le No 199, rue Fleurie, 2e étage. Pour conditions, s'adresser à MM. DEMERS, bureau de l'ÉVÉNEMENT, ou au Bureau de Poste, rue St-Jean.

À VENDRE UNE TRÈS JOLIE RÉSIDENCE de campagne, située à 3 milles de Québec, avec à peu près 100 acres de terre, en très bon état de culture. Situ magnifique. À vendre à l'exceptionnelle condition. S'adresser à G. G. TAYLOR, No. 14, rue St-Jean.

À VENDRE LA MAISON ET DÉPENDANCES No 12, rue Ste-Ursule. Possession immédiate. Conditions avantageuses. S'adresser à M. LARUE, No. 25, rue Ste-Anne.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

À LOUER UN LOGEMENT de six appartements, avec cave, dépense, w.c., etc. le tout en parfait état. No. 248, rue St-Olivier. Conditions avantageuses. S'adresser à DAMIEN MATTE, 25, rue St-Jean.

Seconde Edition

La situation en France

Et la retraite de M. Berthelot

La flotte reçoit ordre de se tenir prête à toute éventualité

Un sentiment de malaise sérieux règne en Europe

L'influence de la Russie

QUE FERA LA FRANCE?

Le ministère Bourgeois

Paris, 31. - Le bruit court que la démission de M. Berthelot est due à l'influence de la Russie. Il est inutile d'ajouter que le bruit est fondé.

M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a eu une longue entrevue avec M. Berthelot. L'ambassadeur a fait à l'ex-ministre des affaires étrangères les plus sérieuses représentations sur son attitude dans la question d'Égypte. M. Berthelot, à ce qu'il paraît, a reçu ces remarques froidement, mais M. de Mohrenheim, agissant évidemment d'après les instructions de son gouvernement, s'est adressé au président du conseil.

M. Bourgeois n'a pas suivi l'exemple de M. Berthelot. Il a écouté attentivement toutes les remarques du représentant de la Russie, saisissant immédiatement la situation difficile dans laquelle M. Berthelot avait placé la France.

L'opinion générale est la suivante: des députés et au sénat est que M. Berthelot a toujours été au-dessous de sa tâche. Le bruit court que les escadres de réserve de Toulon, Brest, Lorient et Cherbourg ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à être mises en activité de service.

Le bruit court également que la France, d'accord avec la Russie, provoquera la réunion d'une conférence internationale pour régler la question des pouvoirs de la commission de la dette et la question de l'évacuation de l'Égypte. Il est impossible, pour le moment, d'obtenir la confirmation de ces bruits.

On annonce semi-officiellement qu'un des croiseurs de l'escadre active de Toulon a reçu l'ordre de se tenir sous vapeur.

Le Figaro publie le compte-rendu d'une interview avec M. Berthelot, dans laquelle l'ancien ministre des affaires étrangères défend sa politique, spécialement à l'égard du Siam et de Madagascar. M. Berthelot affirme avoir tenu le drapeau de la France haut et ferme comme il le devait.

Londres, 31. - La démission de M. Berthelot est attribuée à son impuissance à empêcher l'Angleterre de se servir du fonds de réserve égyptien pour les besoins de son expédition dans le haut Nil. Le bruit a couru que le cabinet français était divisé sur la politique à suivre dans la question d'Égypte, et l'échec de la France a provoqué dans la presse française une telle clameur contre le ministre Bourgeois qu'il fallait, de toute nécessité, qu'il y eût une victime expiatoire et c'est M. Berthelot, qu'on a toujours considéré dans le public comme le chef de cette politique.

Londres, 32. - Le Daily Graphic dit qu'il regrette la retraite de M. Berthelot qui avait recherché très sincèrement l'amitié de l'Angleterre. Il ajoute que la politique suivie, dans la question d'Égypte, par la France, avait été très certainement arrêtée par le conseil des ministres.

Le correspondant parisien du Standard télégraphie que M. Berthelot a été sacrifié, bien que M. Bourgeois ait été très certainement l'auteur de la note comminatoire au sujet de l'expédition d'Égypte, note qui lui avait été inspirée par le sentiment de sa défaite diplomatique.

Saint-Petersbourg, 31. - La démission de M. Berthelot est l'objet de tous les commentaires. Elle a causé un sentiment de malaise dans les cercles politiques. Les journaux accablent l'Angleterre d'injures. La Gazette de Saint-Petersbourg complète la série des reproches habituels par une violente sortie contre l'empereur d'Allemagne. Elle dit: "L'Allemagne ne brille plus désormais au premier rang de la triple alliance. La suprématie est maintenant acquise à l'Angleterre qui prend sa revanche de l'intervention de l'Allemagne au Transcaucasie." Le Neweast Times dit que l'Angleterre a mystifié, en les abusant, les puissances qui lui avaient accordé leur confiance.

Paris, 31. - Le gouvernement est certain d'être maintenu par une majorité de 80 voix sur l'interpellation qui sera faite aujourd'hui à propos de la situation en Égypte et de la politique étrangère de la France.

Un confrère rappelle en ces termes les conditions dans lesquelles M. Berthelot avait accepté de faire partie du ministère: "Il n'est pas inutile de rappeler dans quelles conditions M. Berthelot, sénateur républicain, avait accepté à la dernière heure de faire partie du cabinet Bourgeois lorsqu'il fut formé le 1er novembre dernier. On comptait pour le ministère des affaires étrangères sur M. Hanotaux, titulaire de ce portefeuille dans le cabinet précédent. Mais M. Hanotaux ayant formellement refusé d'entrer dans une combinaison radicale, on fit appel à la bonne volonté de M. Berthelot, qui finit par accepter un poste auquel ne l'avaient nullement préparé ses travaux antérieurs. M. Berthelot est, en effet, un chimiste distingué, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Après avoir été préparateur au cours de chimie au Collège de France en 1881, il devint à son tour professeur de chimie organique à l'École supérieure de pharmacie, puis au Collège de France en 1885, chaire dont il est encore titulaire. Il fut élu sénateur inamovible par le sénat en 1881, et devint ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts dans le cabinet Goblet, du 11 décembre 1886 au 20 mai 1887. On conviendrait que tous ces titres, aussi honorables sont-ils pour un savant, ne justifiaient pas le choix d'un homme presque septuagénaire (M. Berthelot est né en octobre 1827) pour diriger la politique extérieure de la France. L'impression produite par la démission de M. Berthelot n'est pas favorable au cabinet Bourgeois, déjà ébranlé par la récente séance de la chambre dans laquelle on a discuté le projet d'impôt qui le revenu présenté par le gouvernement.

On gratie le rhume à bon marché Le plus persistant par l'emploi du Bismuth Almond. Le remède est agréable, facile à prendre. Le soulagement est immédiat. La guérison est certaine, 25cts les seize doses, dans toutes les pharmacies.

LA TÊTE LIBRE

Le cerveau lucide

Et le corps à l'aise

Sont l'apanage de ceux qui font usage du Paine Celery Compound

Le doux, le gentil printemps est avec nous: les feuilles, les insectes et les fleurs avec saison plus agréable, nous arrivent bientôt. Mais les milliers de personnes vont avec bonheur le retour de la brise enbaumée; d'autres entre la vie et la mort sont incapables de jouir et d'apprécier les bienfaits de la providence par suite de maladies contractées durant l'hiver, telles que imprudences du sang, maux de tête, pesanteur sur le cerveau, névralgie, rhumatisme et une foule d'autres maladies qui mettent la vie en danger.

Le Paine Celery Compound est le grand remède, la guérison certaine de tous ces maux. Il agit comme un charme sur le système nerveux, produisant du sang pur, faisant du bien à la tête, au cerveau et au corps.

Le Paine Celery Compound est autant supérieur aux autres aquarelles et aux pilules que la force est supérieure à la faiblesse. Prenez-en une bouteille et vous serez facilement convaincu que le Paine Celery Compound possède des vertus ignorées des autres médecines.

Une autre grosse faillite à Montréal Un passif de \$95,000

La Banque du Peuple créancière pour \$75,638

Montréal, 31. - MM. Patrick Grace & Co., épiciers en gros de Montréal, ont fait connaître à leurs créanciers. Le passif est de \$95,000. Les principaux créanciers sont la Banque du Peuple \$75,638; Lefebvre & Co, \$13,000; la Banque Molson indirectement \$1,982, et directe \$4,950. Il y a un grand nombre de petits créanciers.

DOUBLE MEURTRE Entouré d'un profond mystère

Cleveland, 31. - Avant-hier, peu après minuit, à Tallmadge, des hommes masqués entrés dans la demeure des vieillards Stone, mari et femme, les ont liés de coups de couteaux. Ils ont ensuite effrayé l'un des deux fils Stone et un serviteur.

Le vol n'a pas été le mobile du crime, car rien n'a été enlevé. D'aucuns soupçonnent un nommé Smith, ancien serviteur congédié, d'avoir dirigé le coup, mais la police recherche un étranger suspect.

Vente de l'hôtel Inch Arran à Dalhousie

L'hôtel Inch Arran, à Dalhousie, N. B. si bien connu au Montréalais comme résidence d'été de plusieurs familles fashionable de la ville, a changé de main, ayant été vendu par M. Albert E. Lewis, agent d'immeubles de Montréal, à M. Henry Hogan, propriétaire du St-Lawrence Hall. La vente inclut toute la propriété, terrain et bâtisse qui contient 140 chambres.

M. Hogan se propose de mettre l'hôtel en opération, en connexion avec son hôtel de Montréal, et l'ouvrira à ses hôtes durant la belle saison, bien qu'il n'ait pas pris une décision définitive sur ce point.

On dit que M. Hogan a donné une propriété dans la ville évaluée à \$20,000 en échange du Inch Arran.

Chronique locale

Un amoureux aime beaucoup les dents perlées et une haleine parfumée. Faites usage de l'OPOROMA et vous aurez ces deux qualités.

Le triage au Saguenay

Jamais on n'a vu tant de neige que cet hiver au Saguenay. Les routes en sont encombrées.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures auront lieu au collège de Ste-Anne, le 20, au couvent de St-Roch le 31; au Reposeur le 2; à Valcartier, le 4 avril.

Compagnie électrique

Des lettres patentes ont été émises incorporant la Cie électrique de Chammond avec un capital de \$10,000.

Amélioration du service à Chicoutimi

M. J. C. Biais, ingénieur du département des Travaux Publics à Ottawa, est actuellement à Chicoutimi occupé à faire des sondages pour l'amélioration du service. Il est proposé d'allonger le quai afin que les vaisseaux puissent accéder à toutes les marées. Il est question aussi de construire un nouveau quai et de former un bassin entre les deux quais.

La Basilière officier du Vendredi-Saint à 9 heures. Le sermon de la Passion est donné à cette office.

À St-Roch les offices du Vendredi-Saint auront lieu aux heures suivantes: À l'église paroissiale, office le matin à 8 h. Sermon de la Passion à 4 h. de l'après midi pour les femmes et à 7 heures pour les hommes.

À l'église St-Jean-Baptiste la Passion sera prêchée vendredi soir à 7 heures.

À la Congrégation, on prêchera aussi la Passion à 7 heures du soir - tout le monde est admis - et l'office du matin à 8 heures.

À St-Sauveur, l'office du matin aura lieu à 8 heures. Passion à 2-30hrs. pour les femmes et 7 hrs. pour les hommes.

Penitence tardive

Une lettre reçue de l'Isle-aux-Coudres nous apprend, que le conducteur de la malle M. Joseph Dufour et deux de ses compagnons ont failli périr dans la journée de vendredi dernier en traversant de la Baie St-Paul à l'Isle aux Coudres.

Pendant la tempête de neige que nous avons vue vendredi, l'embarcation a été entraînée aux Éboulements et les pauvres naufragés ont passé la nuit dans une cabane à sucre.

L'un des trois était tellement épuisé de fatigue que ses compagnons durent le porter sur leurs épaules jusqu'aux habitations.

Il y avait guérison

Le Vin à la Créosote de Hêtre de J. B. Morin vous guérira de votre bronchite et de la consommation ou de toute autre maladie des voies respiratoires. Recommandé par les médecins. Dépôt général, J. B. Morin et Cie, 161 rue St-Joseph, St-Roch.



Au delà de nos espérances

L'ouverture de notre nouveau magasin Rue ST-JOSEPH, a été un immense succès...

Et c'est pour nous un devoir bien agréable d'offrir à qui de droit nos plus sincères remerciements pour ce beau résultat.

Merci d'abord à nos patrons les marchands en gros et manufacturiers qui nous ont favorisés de leurs commandes de marchandises dont les bas prix ont été pour nous un encouragement.

Merci à nos amis pour la fidélité qu'ils nous ont montrée et pour leur confiance dans le commerce pour avoir voulu nous servir.

Merci enfin à nos confrères dans le commerce pour avoir voulu nous servir et pour avoir voulu nous servir et pour avoir voulu nous servir.

Oct. Dionne, L. G. Belzil & Elz. Pichette PROPRIÉTAIRES DU MACASIN Aux Quatre Saisons

205, ST-JOSEPH & 68, DE LA COUROUXE, ST-ROCH

LA BRASSERIE DE BEAUPORT

Tous nos Produits sont maintenant sur le marché

Notre BIÈRE DOUBLE et notre LAGER sont des boissons hygiéniques, toujours agréables au goût, garanties pures et absolument de première classe. C'est le verdict de tous les connaisseurs.

N. E. Rousseau, Gerant de la Brasserie

Vous faut-il un Piano?

En voulez-vous un bon? Voulez-vous l'avoir à BON MARCHÉ? Ce Piano est un des Meilleurs Instruments

Adressez-vous chez Hudon, Paradis & Cie, Seuls agents pour la Province de Québec de la célèbre Machine à Coudre NEW WILLIAMS, garantie pour DIX ans.

VENTE EXCEPTIONNELLE Articles de Verrerie A très bon marché

F. X. Laflamme No 98-100, RUE ST-JOSEPH

1 Lot de carafes à boissons valant 60c pour 35c la paire.

1 Lot de pot à lait valant 25c pour 16c.

1 Lot de pot à eau valant 25c pour 15c.

1 Lot de porte-cuillères valant 20c pour 12c.

1 Lot de sets à eau en couleur valant \$1.75 pour \$1.25.

Une foule d'autres articles que nous ne pouvons mentionner seront offerts à grand sacrifice.

Venez en foule vous convaincre du bon marché.

F. X. LAFLAMME, 98, rue St-Joseph, 6 mars

Demandez à votre Epicier LA BIÈRE DU JOUR



ACHETÉ CELLE DE COTE & AMYOT.

PATENTS TRADE MARKS COPYRIGHTS

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer see my latest edition, written by MEN & CO., who have been nearly fifty years' experience in the Patent business. Confidential. A Handbook of information containing Patents and how to obtain them sent free. Also a complete list of mechanical and scientific books sent free.

Building Station, monthly, \$2.00 year. Single copies, 25 cents. Send number copies and show the latest plates, in colors, and photographs of new designs and styles. Address: MANN & CO., NEW YORK, 301 BROADWAY.

WIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

De Du POUTIER

Ce vin est le meilleur de toutes les préparations de ce genre. Il guérit la toux chronique, la bronchite, la consommation à ses débuts. Les certificats abondent. Nous en publions en temps et lieu. A vendre partout. Dépôt général chez

W. BRUNET & CIE. Pharmaciens en Gros et en Détail. 139 ET 141, RUE ST-JOSEPH.

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

Le 2 Janvier 1896 les trains partent de Québec, rue St-André, Jetté Louis, Québec, et arrivent comme suit:

DEPART DE QUÉBEC 7.30 a. m. - Express direct lundi et jeudi, arrivant à Saguenay le mardi et vendredi à 9.10 p. m.

4.15 p. m. - Maille locale, tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Saguenay à 6.47 p. m., et se rendant à Québec à 8.15 p. m. Le mercredi et vendredi, y arrivant à 8.30 p. m.

ARRIVEE À QUÉBEC 9.00 a. m. - Maille locale partant de Saguenay tous les jours (excepté le dimanche) arrivant à Québec à 11.24 a. m. et se rendant à Saguenay à 1.45 a. m. le lundi et samedi.

8.05 p. m. - Express direct partant de Saguenay le mardi et vendredi, arrivant à Québec à 9.10 p. m.

Sur la division des Basses Laurentides les trains partent comme suit: L'Express direct part de Québec le mardi et jeudi à 8.30 a. m., arrivant à Jonction Garsen à 1.30 p. m. Le mardi et jeudi, partant de Jonction Garsen à 1.30 p. m., arrivant à Québec à 3.45 p. m. Le train local part de la Jonction Garsen à 7.00 a. m., le mardi, mercredi, vendredi, partant de Saguenay à 1.00 p. m., arrivant à Saguenay à 2.40 p. m. le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, arrivant à la Jonction Garsen à 3.30 p. m.

Billets de retour de première classe, aux tarifs d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlevoix-Ouest, au tarif de passage chez M. M. Stokely, via-à-vis l'Hôtel St-Louis, au Château Frontenac et au bureau du Pacifique, 7, rue de la Paix.

31 décembre 1895.

MACIFOU CANADIEN

Vendra des Billets aller et retour

A toutes les stations, Port William, Détroit, Saint-St-Marie et l'Est, à l'occasion du Congrès de Paques

Au prix d'un Billet simple de première classe

Les 2, 3, 4, 5 et 6 Avril, bons pour revenir jusqu'au 4 Avril 1896.

VACANCES D'ÉCOIERS

Aux élèves et professeurs des écoles et collèges, des billets aller et retour seront vendus

Au prix d'un Billet et d'un tiers première classe

à partir du 10 mars au 4 avril, inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 4 avril 1896.

Pour détails et autres informations, bureaux de Billets et de Télégraphe à Québec:

No 4, rue de la Fabrique, via-à-vis l'Hôtel St-Louis, et Station du Palais

Chemin de Fer Intercanadien

CONGRÈS DE PAQUES

DES BILLETS D'EXCURSION ALLER ET RETOUR seront vendus à l'occasion de ce Congrès, du 2 au 6 Avril 1896, inclusivement, aux tarifs d'UN SIMPLE PAYSAGE, à toutes classes, bons pour revenir plus tard que le 4 Avril 1896.

Les billets ne seront pas bons pour partir après le 6 Avril et ne seront bons que pour la direction mentionnée.

D. POTTINGER, Gerant général, Bureau du chemin de fer, Montréal, N. B., 16 mars 1896.

Chemin de Fer Intercanadien

CONGRÈS DE PAQUES

